



On recrute !

Ville de Gisors - Capitale du Vexin Normand

Ville de 12 608 habitants – 70 km de Paris

Un animateur en accueil de loisirs H/F

Cadre d'emploi des adjoints d'animation

Poste à temps complet ouvert aux titulaires et aux contractuels

Missions principales :

Sous l'autorité de la Responsable du service Enfance, vous aurez les missions suivantes :

- Accueillir et animer auprès d'enfants de 3 à 11 ans en accueil de loisirs (périscolaire, mercredis, pause méridienne et vacances)
- Concevoir avec le public des projets d'animation
- Participer au fonctionnement général du service (élaboration et suivi de projet d'animation, gestion du matériel, participation aux manifestations du service...)

Ce que nous attendons de vous :

- BAFA (au minimum) ou tout autre diplôme permettant d'exercer en accueil de loisirs (BAPAAT, BEATEP, CAP Petite Enfance, BPJEPS)
- PSC1 souhaité
- Expérience en animation d'ALSH auprès d'enfants (3-11 ans)
- Permis B souhaité

Savoir-faire :

Connaissance de l'enfant et de son développement / Connaissance de la législation spécifique / Méthodologie de projet / Connaissance des techniques d'animation / Connaissances pédagogiques.

Savoir être :

Etre responsable et réceptif aux besoins / Avoir une bonne capacité d'écoute, d'observation et d'analyse / Faire preuve de vigilance, de bon sens et de patience / Etre curieux / Etre motivé et dynamique / Etre en capacité de s'adapter, de prendre des initiatives / Avoir un esprit ludique, être accueillant / Etre rigoureux et avoir le sens de l'organisation / Etre disponible.

Conditions particulières liées au poste :

- **Temps de travail annualisé (35h00)**
- Accueil périscolaire : lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire : 7h00-8h30 /11h30-13h30/ 16h30-19h00.
- Mercredis et Accueil Extrascolaire (vacances : 10h / jour entre 7h00 et 19h00 (animations ponctuelles en soirée).
- Travail d'équipe ou tâches individuelles : en fonction du planning : mardis : 14h00-16h00.
- Ponctuellement les samedis pour les préparations de vacances ou les projets spécifiques.

Pourquoi rejoindre nos équipes ?

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Avantages CNAS
- Participation protection sociale

Comment postuler ?

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le vendredi 25 avril 2025 :

- Par email : anne-marie.chaves@mairie-gisors.fr / Téléphone : 02.32.27.60.62
- Par voie postale : Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Quai du Fossé aux Tanneurs BP 82, 27140 Gisors